

Vos questions / nos réponses

Les risques de l'ecstasy

Par [Profil supprimé](#) Postée le 22/10/2009 07:07

j'ai pris de l'ecstasy ca fait pas longtemps et j'ai l'intention d'en prendre 1 fois par mois. En étant sur ke je reste sur ce rythme, qu'est ce que je risque au niveau de ma santé?

Mise en ligne le 23/10/2009

Bonjour,

Il semble que vous soyez vraiment déterminée à consommer régulièrement de l'ecstasy. Il est prudent de votre part de vous renseigner sur les risques que présente la consommation de cette drogue sur votre santé et nous souhaitons qu'après une lecture attentive de notre réponse, vous soyez en mesure de faire les meilleurs choix pour vous.

Aussi nous vous invitons à lire avec attention les informations de notre fiche sur l'ecstasy, à laquelle vous accéderez en suivant le lien indiqué en fin de réponse, en particulier ce qui concerne les effets secondaires et les risques et complications.

En effet, plus on consomme plus les risques augmentent, même si ne s'agit que d'une fois par mois. A chaque fois que l'on consomme les risques peuvent aussi être différents car les effets de l'ecstasy dépendent du dosage et de la composition du comprimé, de votre condition physique et psychique, ainsi que de l'environnement favorable ou non dans lequel se réalise votre consommation.

Et puis, outre les risques liés à votre santé, sachez aussi que vous prendrez des risques par rapport à la loi. En effet, l'ecstasy est considérée comme une drogue illicite et son usage interdit : l'article L3421-1 du Code de la Santé Publique prévoit des amendes (3750 €) et des peines de prison (jusqu'à 1 an).

Cordialement.

Autres liens :

- [Fiche sur l'ecstasy \(MDMA\)](#)